



CONFÉDÉRATION SUISSE
INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(11) **CH** **707 533 B1**

(51) Int. Cl.: **G04B** 19/10 (2006.01)
G04B 19/12 (2006.01)
D05C 17/00 (2006.01)

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein

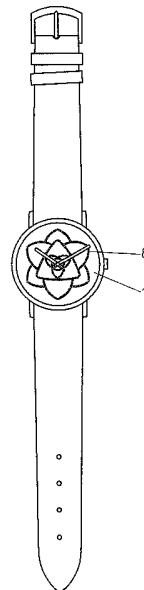
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

(12) **FASCICULE DU BREVET**

(21) Numéro de la demande: 00046/14	(73) Titulaire(s): Richemont International SA, Route des Biches 10 1752 Villars-sur-Glâne (CH)
(22) Date de dépôt: 15.01.2014	
(43) Demande publiée: 31.07.2014	(72) Inventeur(s): Sylvie Deschamps, 17300 Rochefort (FR)
(30) Priorité: 18.01.2013 CH 212/13	
(24) Brevet délivré: 29.12.2017	
(45) Fascicule du brevet publié: 29.12.2017	(74) Mandataire: P&TS SA, Av. J.-J. Rousseau 4, P.O. Box 2848 2001 Neuchâtel (CH)

(54) **Méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie et cadran obtenu par cette méthode.**

(57) L'invention concerne une méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie (8) comprenant les étapes de gravure par décalque un motif dans un canevas; étalage d'une poudre sur le canevas afin d'y révéler ledit motif; impression dudit motif sur le canevas selon le motif révélé par la poudre; et réalisation d'une broderie sur le canevas selon le motif imprimé. La broderie peut être réalisée avec un fil comprenant un métal précieux tel que l'or, l'argent, le platine ou un alliage de l'un de ces métaux. La présente invention concerne également un cadran de montre obtenu par ladite méthode et une montre comportant un tel cadran.



Description

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne une méthode de production d'un cadran de montre comportant une décoration. L'invention concerne également le cadran décoré ainsi qu'une montre comprenant un tel cadran décoré.

Etat de la technique

[0002] Les montres sont des objets du quotidien dont l'aspect esthétique et décoratif a souvent une grande importance. En ce sens, le cadran de la montre, étant l'un des éléments d'habillage le plus visible et certainement le plus regardé de la montre, se prête particulièrement à être décoré.

[0003] On connaît depuis longtemps des montres surmontées d'un revêtement décoratif permettant, par exemple, de donner une allure de mosaïque au cadran en lui faisant subir une opération de guillochage qui consiste à orner le cadran de traits graves, sculptés en creux et entrecroisés. Le guillochage est surtout appliqué aux pièces fabriquées en grandes séries et laisse une impression monotone ne convenant pas toujours aux montres de haut de gamme.

Bref résumé de l'invention

[0004] La présente invention concerne une méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie comprenant les étapes de graver par décalque un motif dans un canevas; étaler une poudre sur le canevas afin d'y révéler ledit motif; imprimer ledit motif sur le canevas selon le motif révélé par la poudre; et réaliser une broderie sur le canevas selon le motif imprimé.

[0005] De préférence, la broderie est réalisée avec un fil comprenant un métal précieux tel que l'or, l'argent, le platine ou un alliage de l'un de ces métaux.

[0006] La présente invention concerne également un cadran de montre obtenu par ladite méthode et une montre comportant un tel cadran.

Brève description des figures

[0007] Des exemples de mise en œuvre de l'invention sont indiqués dans la description illustrée par les figures annexées dans lesquelles:

- les fig. 1 à 5 illustrent différentes étapes d'une méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie, selon un mode de réalisation de l'invention;
- la fig. 6 représente un cadran de montre comportant une broderie obtenue par ladite méthode; et
- la fig. 7 représente une montre bracelet comportant ledit cadran de la fig. 6.

Exemple(s) de mode de réalisation de l'invention

[0008] La broderie est un art de décoration qui consiste à ajouter sur un tissu un motif fait de fils simples ou de formes, parfois en intégrant des matériaux tels que paillettes, perles voire pierres précieuses.

[0009] Dans un mode de réalisation, une méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie comprend une première étape (fig. 1) de graver par décalque un motif 3 dans un canevas 1. En particulier, cette première étape peut comprendre:

étendre une toile de canevas 1;

disposer une feuille de calque 2 représentant un motif 3 à réaliser par-dessus le canevas 1; et
percer le calque en suivant les traits du motif 3 afin d'obtenir le tracé de l'objet sur le canevas.

[0010] Le canevas 1 peut être en lin, soie, coton, au tout autre tissu ou matériau approprié pour recevoir une broderie. La feuille de calque 2 peut être percée à l'aide d'un outil à pointe ou d'une aiguille 4. Après avoir gravé le motif 3, la méthode comprend une seconde étape (fig. 2) d'étaler une poudre 5 sur le canevas 1 afin d'y révéler le motif 3. Plus particulièrement, cette étape peut comprendre:

appliquer la poudre 5 sur le canevas percé; et

frotter le canevas 1 de façon à y déposer la poudre 5 et d'y faire apparaître le motif 3.

[0011] La poudre 5 peut être frottée avec un objet dur non coupant 6.

[0012] Dans une troisième étape (fig. 3), la méthode comprend l'impression du motif 3 sur le canevas 1 selon le motif 3 révélé par la poudre 5. Le motif peut être imprimé en dessinant sur le canevas 1 avec un crayon à pointe grasse 7. Cette étape d'impression permet de le mettre en évidence le motif 3 à suivre lors de l'opération de broderie qui peut alors commencer.

[0013] Dans une quatrième étape montrée à la fig. 4, la méthode comprend réaliser la broderie 8 sur le canevas 1 selon le motif 3.

[0014] Dans une quatrième étape montrée à la fig. 5, la méthode comprend en outre l'étape de coller le canevas 1 comportant la broderie 8 sur un support de sorte à former un ensemble 10 étant plus rigide que le canevas 1 seul avec la broderie 8. L'ensemble 10 peut alors être découpé de sorte à obtenir une pièce brodée 11 ayant une forme souhaitée.

[0015] Le support 9 peut être en papier ou en tout autre matériau permettant à l'ensemble 10 une rigidité suffisante pour la pièce brodée 11 ayant une dimension de l'ordre de quelques centimètres afin de servir comme cadran de montre.

[0016] De façon préférée, la broderie 8 est réalisée avec un fil 12 comprenant un métal précieux tel que l'or, l'argent, le platine ou un alliage de l'un de ces métaux. Les fils 12 peuvent être de forme simple ou encore intégrer des matériaux tels que paillettes, perles voire pierres précieuses.

La fig. 6 illustre un cadran de montre comprenant la pièce brodée 11 selon cette forme d'exécution. L'étape de découpage peut comprendre la découpe périphérique du cadran et la découpe du trou 13 pour le passage du canon des aiguilles 14. L'étape de découpage peut également comprendre la découpe de toute autre ouverture telle que pour former un guichet ou autres. La fig. 7 représente une montre bracelet avec le cadran 11 comportant la broderie 8.

Numéros de référence employés sur les figures

[0017]

- 1 toile de canevas
- 2 feuille de calque
- 3 motif
- 4 aiguille
- 5 poudre
- 6 objet dur non coupant
- 7 crayon
- 8 broderie
- 9 support
- 10 ensemble
- 11 pièce brodée
- 12 fil
- 13 trou
- 14 aiguilles

Revendications

1. Méthode de production d'un cadran de montre comportant une broderie comprenant les étapes suivantes:
 - gravure par décalque un motif (3) dans un canevas (1);
 - étalage d'une poudre (5) sur le canevas (1) afin d'y révéler ledit motif (3);
 - impression dudit motif (3) sur le canevas (1) selon le motif (3) révélé par la poudre (5); et
 - réalisation d'une broderie (8) sur le canevas (1) selon le motif (3) imprimé.
2. Méthode selon la revendication 1, dans laquelle l'étape de gravure par décalque du motif (3) comprend la superposition d'un calque (2) comprenant ledit motif (3) sur le canevas (1); et le perçage du canevas (1) au travers du calque (2) selon le motif (3).
3. Méthode selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle la poudre (5) est étalée sur le canevas (1) en frottant ce dernier.
4. Méthode selon l'une des revendications 1 à 3, dans laquelle le motif (3) est imprimé sur le canevas (1) en dessinant sur le canevas (1) en suivant le motif (3) révélé par la poudre (5).
5. Méthode selon l'une des revendications 1 à 4, comprenant en outre une étape de collage du canevas (1) comprenant la broderie (8) à un support (9) de sorte à former un ensemble (10) plus rigide que le canevas (1) avec la broderie (8).

CH 707 533 B1

6. Méthode selon l'une des revendications 1 à 5, dans laquelle la broderie est réalisée avec un fil (12) comprenant un métal précieux comprenant l'or, l'argent ou le platine, ou un alliage de l'un de ces métaux.
7. Méthode selon l'une des revendications 5 à 6, comprenant en outre une étape de découpage de l'ensemble (10) pour obtenir une pièce brodée (11) ayant une forme souhaitée pour le cadran de montre.
8. Méthode selon la revendication 7, comprenant en outre une étape de découpage d'un trou (13) dans la pièce brodée (11) pour le passage d'un canon des aiguilles (14).
9. Cadran de montre obtenu par la méthode selon l'une des revendications 1 à 8.
10. Montre comprenant le cadran selon la revendication 9.

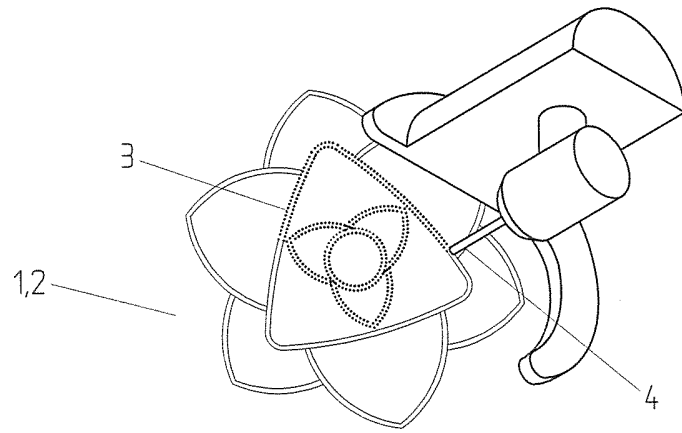


Fig. 1

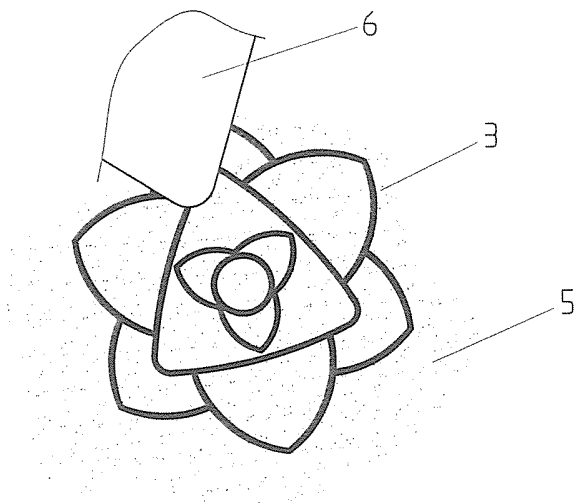


Fig. 2

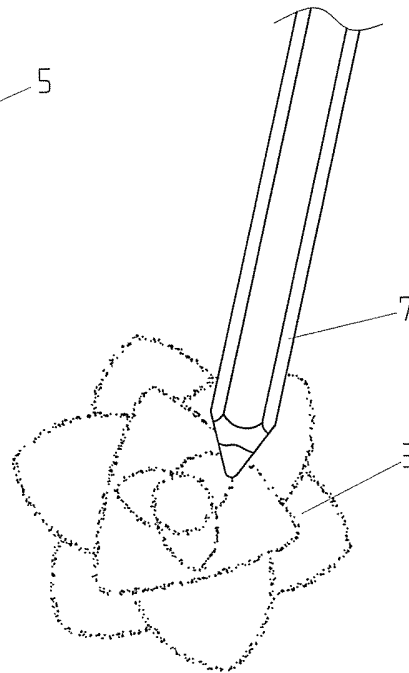


Fig. 3

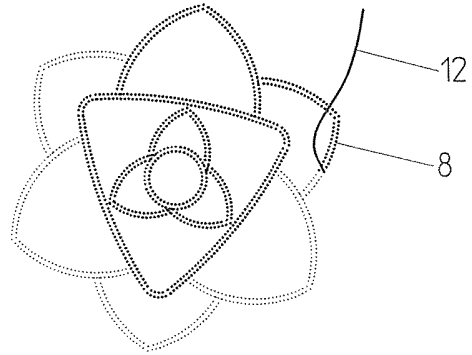


Fig. 4

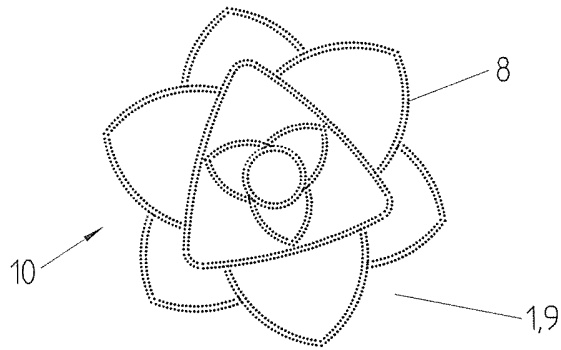


Fig. 5

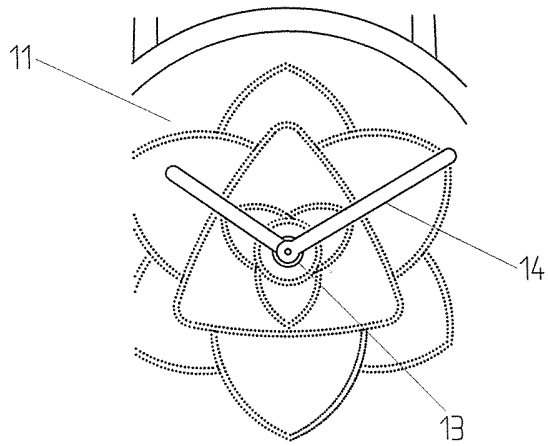


Fig. 6

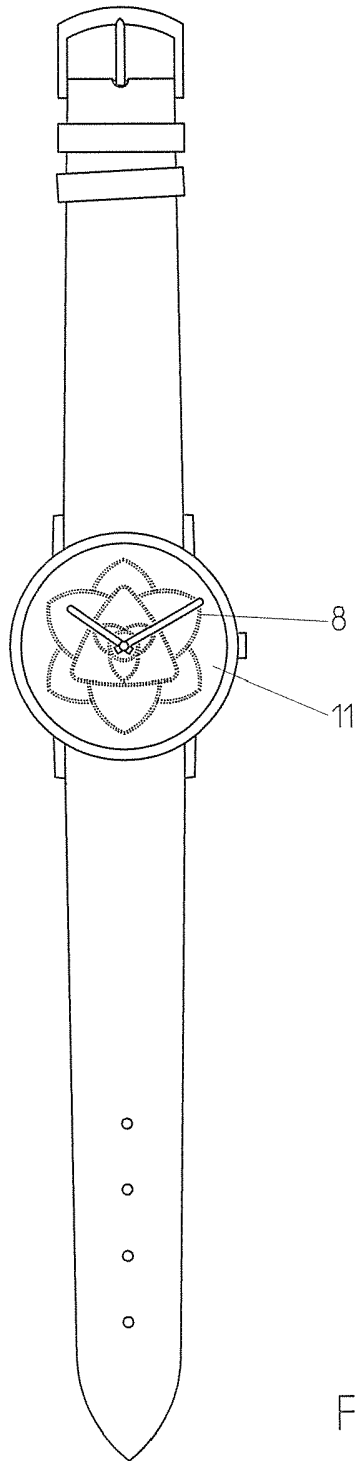


Fig. 7